

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1837-1839 : Vacances gouvernementales](#)[Collection](#)[1839 : De la Chambre à l'Ambassade](#)[Collection](#)[1839 \(12 octobre - 11 novembre\) Item](#)289. Paris, Vendredi 18 octobre 1839, Dorothée de Lieven à François Guizot

289. Paris, Vendredi 18 octobre 1839, Dorothée de Lieven à François Guizot

Auteurs : Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Enfants \(Benckendorff\)](#), [Finances \(Dorothée\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1839-10-18

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

PublicationInédit

Information générales

LangueFrançais

Cote748, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 3

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Transcription289.

Paris, Vendredi le 18 octobre 1839

8 heures.

J'ai enfin reçu l'acte de partage.
Il porte la date du 20 août, comme
c'était volumineux on ne me l'a
envoyé que par courrier et ce courrier
n'est venu que hier. Eh bien, comme
de raison c'est moins qu'on ne
m'avait dit. D'abord l'arende
qui dure encore 27 ans au lieu
de me donner, 1500 rb argent comme
le disait le tableau de Pahlen ne
m'en donnera plus qui 800. C'est-
à-dire 2400 francs au lieu de 6000
où l'a englobée aussi dans la pension
que me payeront mes fils laquelle
sera en tout de 24 mille francs
en deux termes, 1er janvier, 1er juillet.
Mais le premier paiement ne
commencera que le 1er juillet 1840.
avant le 1er janvier il me sera payé 56 mille francs de l'année de
veuve pour la terre de Courlande, c'est une
diminution aussi de ce qu'avait réglé
Pahlen qui disait 63 milles.

Ensuite j'ai fait abandon complet
de tous mes droits sur la partie mobiliaire
de la terre de Courlande, bétail,
magasins tout ! C'est étonnant
quelle légèreté d'un côté et quelle
attention et finesse de l'autre. Puisque
c'est signé Il me paraît qu'il n'y
a plus moyen de revenir sur cela.
qu'en pensez-vous ? Dois-je en faire
l'observation ?
Puis-je en
faire l'objet d'une négociation
ici avant de partager le Capital ?
Si c'est un gros objet comme je le
crois, cela en vaut bien la peine.
Si c'est peu de chose disons au dessous
de 25 mille francs je m'en moque. Mais

Citer cette page

Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857), 289. Paris, Vendredi 18 octobre 1839,
Dorothée de Lieven à François Guizot, 1839-10-18

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-
Sorbonne nouvelle)

Consulté le 31/12/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/1896>

Informations éditoriales

Date précise de la lettre Vendredi 18 octobre 1839

Heure 8 heures

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Val-Richer

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Paris (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 27/03/2020 Dernière modification le 18/01/2024

239/ ⁷⁴⁸ Paris Vendredi le 18 octobre
4 h. 1834.

paroisse regie l'acte de paroisse
il porte le Date de 20 aout, paroisse
est le 18 octobre 1834 au nom de
messire que je nomme, et ce paroisse
le 18 octobre que date. Il l'acte
de paroisse que nomme que date au
18 octobre dit. d'abord, l'acte de
paroisse que date 27 aout au nom
de messire 1800 et que date 1834
le droit de l'abbé de l'abbé de
messire que date que 1800. est
à dire 2400 francs au lieu de 1800
en l'acte de paroisse aussi dans le paroisse
que que paroisse que date la paroisse
sera au tout de 24 mille francs
en deux termes. 1^{er} juillet, 1^{er} juillet
mais le premier paiement ce
commencera que le 1^{er} juillet 1840.
au tout 1^{er} juillet istme sera

page 56 nelle frances de l'avenir de
vrau pour la ligue de franchises, c'est une
dissidence aussi d'opposition. N'oublie
pas le parrainage de Brantôme.

Ensuite j'ai fait abandon complète
de tout un droit sur la partie médi-
tation de la ligue de franchises, bâtie,
mais je n'en ai pas fait le moins
peu de dégâts d'un côté et j'ai fait
attention de faire de l'autre. J'ai
voulu faire de la paix que il n'y
a plus moyen de recouvrir une
guerre pour un. Dois-je en faire
l'abandon? J'ai fait
faire l'objet d'une signature
au nom du parrainage le Brantôme.
N'importe pour object, comme l'a
dit, cela a need faire la paix.
Si c'est peu de chose dire au Brantôme
de faire pour un moyen.

enfin il sera content s'il aura plaisir
pour laisser à peu près la valeur
et pourraient servir au fondement, et
à la base par une à propos.

Sur le plan de la lutte contre les
parties, il n'y a pas moyen de les vaincre, et
peut l'acte social sera vaincu. Mais
peut être fort occupé à toute en effet
d'autant plus qu'il est, malgré tout
un succès.

vers 1000 lettr. toutes von Kurn,
et fait le lais, que ce n'est pas possible
je n'ai pas pu me faire faire une
personne here que M. de Valençay
de temps que je suis here. M. de Valençay
est le Meilleur que j'aurai
de me conseiller, mais je ne suis pas
sûr. j'ai pris une journé au Dr.
de Valençay & donc le plus sur. j'ai
deux arrangements plus avancé au
bien de M. de Valençay. M. de Valençay
est content.

May 2000 - 1 min. subadult female

1926 in 1927 per cui dicono di economie
per il servizio per le telecamere, per un affare
su cui per il servizio per le telecamere, per
l'uso di un solo macchinabili per i
telecamere per un affare.

Ma veux la une table pour
un arbre de noisetier. Cela me
permet de dévorer des noisettes
sans me déranger. Je vous dirai
bientôt adieu. Q.

224